



## Liste des délibérations de l'organe délibérant

Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGTCT, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

### Séance du 4 juin 2024 à 19 h 00

- Délibération n° 18/2024 : **ENS mares de Craquenot : demande soutien actions 2024 au Département** – pour à l'unanimité
- Délibération n° 19/2024 : **Subvention jeux école Agence Nationale du Sport (suite nouveau plafonds subv):** pour à l'unanimité
- Délibération n° 20/2024 : **Convention aide au fonctionnement centre médico-scolaire la Tour du Pin** : pour à l'unanimité
- Délibération n° 21/2024 : **Règlement communal pour la location des terrains communaux** – pour avec 10 voix pour et une voix contre
- Délibération n° 22/2024 : **Attribution des baux pour les terrains communaux** - pour avec 10 voix pour, et une abstention
- Délibération n° 23/2024 : **Tarif cantine 2024/2025 et signature contrat GUILLAUD Traiteur** - pour à l'unanimité
- Délibération n° 24/2024 : **Participation SI Gymnase Montalieu : décision modificative + 230 €** : pour à l'unanimité